Twitter et sa faune

J'ai ouvert un compte sur le réseau social Twitter depuis bientôt un an car je voulais m'en servir comme d'un outil de veille et entrer en contact avec des professeurs qui pratiquent, comme moi, la classe inversée. Et je n'ai pas été déçu : j'ai beaucoup appris et je suis au courant de tout ce qui touche l'Education Nationale. Twitter, en offrant un espace de formation par les pairs, est un outil qui représente une fenêtre, quand on est isolé.

Mais en consultant ces messages de 140 caractères qui tombent à robinet ouvert, on est bien obligé de côtoyer cette horde de Twittos médisants, moqueurs et blessants que sont les Trolls. Les Trolls sont des personnes qui, anonymes ou pas, cultivent la culture du clash, du battle, du bashing. Comme des piranhas, les profs trolls s'attaquent en banc à une victime dite « pédagogiste ». Comme tout harceleur collectif, le Troll prof a bonne conscience, car il n'a fait que donner un seul coup de mâchoire à la proie bientôt décharnée, dont on dit -et les journalistes en sont friands- qu'elle est « la risée de Twitter ».

C'est en m'inscrivant sur Twitter pour échanger autour de mes pratiques professionnelles que les Trolls profs m'ont appris que j'étais, parce que je m'intéressais à la pédagogie, « un pédagogiste ». Le suffixe en « iste » étant censé être péjoratif car porteur d'idéologie, donc de totalitarisme. Imagine-t-on une autre profession où l'on accuserait d'extrémiste celui qui s'intéresse à sa discipline, à sa science, à son art ? Ceux du camp d'en face se nomment, dans un énième hold up sémantique dont ce mot est victime : « Les Républicains ».

Alors on tente de disposer des cloisons entre les deux réseaux, qu'on voudrait étanches, celui où l'on échange et celui où l'on se fait pourrir. Et avant d'échanger, on y réfléchit à deux fois. Il y en a bien sûr qui en sont purement et simplement dissuadés. Et l'on s'accoutume à voir passer dans sa TL (i.e. La Time Line, le flux des tweets que les abonnés partagent) les attaques sur ceux qui proposent leur travail.

Le SNES présente : le manuel du petit harceleur

Mais il arrive qu'un jour, une de ces profs de ma TL, propose un #EPI (les fameux Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) français/EPS : un document très bien présenté avec les objectifs, les compétences, le descriptif et tout, où il s'agit de faire réaliser par les élèves des photos de leurs figures acrobatiques en cours d'EPS, qui serviront de point de départ à l'écriture d'un texte en cours de français, et, ayant pour titre… « Mon corps me raconte une histoire ». Alors que le Twitter des profs est à feu et à sang avec l'imminence de la réforme #collège2016, évidemment, les Trolls anti-réforme se déchaînent sur ce projet inter-disciplinaire, dont le thème du « corps » prête à tous les sarcasmes.

On s'y habituerait presque. Cependant, parmi le flot de railleries que l'EPI en question attire, il en est un sur lequel je fais comme un blocage : il s'agit d'un tract qui superpose ledit EPI à une peinture du pétomane du Moulin Rouge, avec comme titre : « Mon corps me raconte une histoire ? La biographie du pétomane ! ». Mais cette fois-ci la « parodie » ne vient pas d'un anonyme : elle est signée @snes_poitiers. On pourrait encore plaider la faute de goût… s'ils avaient effacé le nom de la travailleuse qui a produit ce document. Car que croyez-vous qu'il arrive quand le plus grand syndicat de France livre le nom d'une femme à ses militants, en invitant à la scatologie ?

Tout simplement, une situation de harcèlement caractérisé. Qui se déroule sous mes yeux. Où l'on retrouve toutes les techniques des harceleurs, formation assurée par @SNESFSU. Après cet affront public, quand la cible, dont l'adresse Twitter a été fournie par ces ardents défenseurs des travailleurs, se rebiffe en menaçant @SNESFSU de porter l'affaire en justice, elle se voit répondre

toutes les remarques type du parfait petit harceleur. Ainsi, @sandmelot, qui arbore fièrement dans sa bannière « Prof en lycée #SNES », s'agace : « Vous allez dire quoi au juge ? Le SNES y sont trop méchants ? Allez un peu de sérieux. » Elle minimise les faits : « Vous trouvez que la justice n'est pas assez encombrée ? » retourne l'accusation : « #menacesà2balles » et lui cloue le bec par un méprisant : « Diffamation ? Pff. » La cible de harcèlement est bête, susceptible, sans une once d'autodérision : « Et quid du droit à l'humour et au 2nd degré ? » s'indigne @snes_poitiers.

Et les messages dégradants continuent de couler. Après tout quand on s'expose, on doit s'attendre à recevoir des critiques ? Alors, il faut prendre son mal en patience, que les piranhas se détournent sur une autre proie. L'ennui, c'est que, remontés comme ils sont par la réforme de NVB, se sentant autorisés par leur syndicat, galvanisés par leur nombre, au lieu de se calmer, les justiciers du net multiplient leurs attaques par mails, facebook, youtube, blog… et sur Twitter, s'infiltrent jusque dans l'espace, plus intime, des DM, (boîte où s'échangent les conversations privées), et atteignent l'abject : « Tu veux que mon corps te raconte une histoire ? ».

Au fait, quelqu'un a encore envie de proposer un document de travail sur Twitter ? Non ? Le message est bien passé alors.

Réalisant qu'une cible de harcèlement ne peut se défendre seule car ses protestations ne sont qu'autant de gigotements qui l'enfoncent encore davantage dans les sables mouvants de la calomnie, je lance une campagne pour pourrir les comptes Twitter du SNES. En exigeant des excuses. Sur tous les tons. Dérision : « @snes_poitiers présente son bureau : -Notre secrétaire, notre trésorier… -Et lui là-bas qui s'excite sur son I phone ? -C'est notre Troll ! » Parodique : « Chers militants, j'ai l'honneur de remettre le grand prix du tract pipi caca à @snes_poitiers ! ». Indigné : « Voir des syndicats s'en prendre à un travailleur de l'EN juste pour son travail, c'est lamentable » Acerbe : « En cas de harcèlement, le silence, même gêné est toujours complice ». Moralisateur « Le saviez-vous ? Les victimes de harcèlement sur Twitter souffrent en IRL !» Accusateur : « Est-ce que vos militants savent que vous pratiquez sur Twitter le noble sport de la chasse au travailleur ? » Quand j'interpelle le compte d'un délégué Snes en lui sortant un article tiré de sa propre brochure syndicale, l'US, où est écrit : « Le harcèlement survient lorsqu'un salarié fait l'objet d'abus, de menaces et/ou d'humiliations répétées et délibérées dans des circonstances liées au travail », il me dit que je n'ai pas bien compris l'article.

Je suis constamment à la recherche de la punchline assassine, du tweet qui interpellera le @SNESFSU, avec l'espoir de faire réagir des militants du SNES, ou tout collègue qui voudrait signifier que la ligne rouge a été franchie. Hélas ! Vous connaissez l'histoire du gars qui crie « à l'attaque !» et qui se retourne et se rend compte qu'il est tout seul ? Ben c'était moi… LOL. Mais il y a pire : à force d'éplucher leurs comptes, de fouiller dans leur anciens tweets, de fréquenter leur mauvaise foi fielleuse, insensiblement je me trollifie. Mais si je suis rentré dans le gnaganagna, naninana, patatipatata, c'était pour leur tendre un miroir ! Pour qu'ils prennent du recul, et conscience de leur comportement… Tout ce que j'ai réussi, c'est le sabordage de mon compte Twitter… Comment s'exprimer maintenant, sachant que les Trolls voudront me faire payer mon action anti SNES ? Et qu'est-ce que j'avais cru ? Que le syndicat majoritaire finirait par faire des excuses pour son dérapage ? Pff…

Ma punition

Il est temps de remballer les gaules, de sortir de cette eau saumâtre. Mais je sens que ça s'agite là-dessous, ça frétille, ça claque des mâchoires. Et me voilà entouré de piranhas. Ils ont trouvé une façon de me faire payer mon insolence : ils font tourner une de mes capsules vidéo avec des commentaires du genre : « A vomir », ou « Tu vas porter plainte si on te critique ?». Il fallait bien s'en douter. En remontant le fil, je trouve l'origine de la campagne qui vise à dégrader cette pauvre

vidéo de 14 minutes, réalisée et montée avec des élèves de 4°, où je joue un plombier qui arrive chez Rousseau et « démonte » une très longue phrase du Contrat Social. Cela provient du compte de @PaulDevin59 qui affiche à l'entrée : « Inspecteur de l'Education Nationale, Sécrétaire Général SNPI-FSU ». Et là, effectivement, on se dit qu'un tel mélange des genres peut être propice aux dérapages… En remontant la ligne des aphorismes de ce Twittos multicartes et haut gradé, je relève ce tweet, envoyé au troisième jour de mon opération pourrissage des comptes du SNES : « Classe inversée : le degré zéro de la didactique ». Avec le lien de ma lamentable vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=TT5Zrama1nM
Pardonnez-moi, Monsieur l'Inspecteur de la FSU, mais veuillez m'éclairer : quel degré de professionnalisme attribueriez-vous à un inspecteur de l'EN qui se servirait d'un réseau social pour dénigrer en public le travail d'un enseignant ? Quel degré de didactique pour un inspecteur qui ferait l'amalgame entre une vidéo, maladroite certes, et tout un mouvement pédagogique naissant dont l'EN serait bien inspirée de s'emparer pour donner un sens au numérique ? A quel degré d'éthique placez-vous le fait d'user de son statut hiérarchique pour régler un différend d'ordre syndical ?

Au fait, quelqu'un dans l'académie de M. Paul Devin a des velléités de pratiquer le degré zéro de la didactique ? De déposer ses travaux sur les plates-formes d'échange de l'EN sans crainte d'être jugé ni fliqué ? Non ? Le message est bien passé alors.

Je me permettrai de vous adresser ma prochaine vidéo pour savoir si j'aurais progressé. Mais sachez que mon objectif, s'il est de décoller du degré zéro -et il est vrai, que, lorsqu'on a touché le fond, comme moi ou @snes_poitiers, on ne peut que progresser- je ne souhaite pas pour autant atteindre le 1° degré cinglant et suffisant de votre tweet, ni le 2nd degré chirurgical et railleur de ceux des Trolls…

En ramenant ma canne des bas-fonds de Twitter, je réalise que tourner le dos aux trolls, c'est la meilleure façon de lutter contre eux, et que, au contraire, leur plus grande victoire, c'est lorsqu'on les intériorise et qu'on agit en anticipant leurs réactions ou qu'on s'interdit d'agir, par peur de leurs jugements.

Les harceleurs harcelés

Puis miracle de l'actualité, c'est le lancement de la campagne ministérielle anti-harcèlement dans l'Education Nationale. Et là, scandale dans la twittosphère ! La ministre honnie des Trolls qui se proclament la « vraie gauche », a osé diffuser un clip qui met en scène un enfant embêté par ses camarades de classe, et dont la professeure, préoccupée par son cours, ignore les stigmates. On veut nous humilier ! s'offusquent les harceleurs d'hier ! Et le Snes de demander que la « vidéo qui caricature le travail des collègues soit retirée. » Les journalistes, pour qui Twitter représente une gigantesque salle des profs, feront leurs titres sur l'erreur de communication du ministère. Ce sont les plus hargneux des trolls qui font l'actualité. Et lorsqu'un sujet a chassé l'autre, Louise Tourret, journaliste éducation à France Culture, relance le sujet à pas feutrés : « Plusieurs profs me suggèrent de faire un papier sur le harcèlement de profs sur les élèves. Mais est-ce un sujet dont on peut parler ? » Les langues se délient et l'on rapporte toutes sortes de situations vécues… Et de conclure par la nécessité de « faire sauter ce tabou ». On n'est pas loin de boucler la boucle, quand l'une des amies des trolls malfaisants confie : "Mes anciens profs devenus collègues ont été choqués quand j'ai dit que ça avait été mon cas".

Mais les caricaturistes caricaturaux de Twitter sont partis s'affairer ailleurs, chasser, clasher, basher, lyncher… Avec les journalistes qui les suivent dans leur sillage noir de nihilisme, où les mots se vident, les valeurs se disloquent, et l'âme s'envase.

Jean-Marie Le Jeune